Fiche produit

POITIERS - FUTUROSCOPE - Bien immobilier n°318



Caractéristiques du bien

Lot commercial	**N°318**
Type	**Suite T2**
Niveau	**R+3**
Surface	**41.1 m2**
Terrasse/balcon	**0 m2**
Annexe	

Prix d'acquisition

Prix TTC	**225 480,00 €**
Prix HT	**187 900,00 €**
Loyers/an TTC	**8 822,00 €**
Loyer/an HT	**8 020,00 €**

Annexes techniques

Plan de cellule en page 2/3

Plan de masse en page 3/3

Caractéristiques du programme

CHASSENEUIL-DU-POITOU (86360)
2 boulevard René Descartes

Opération

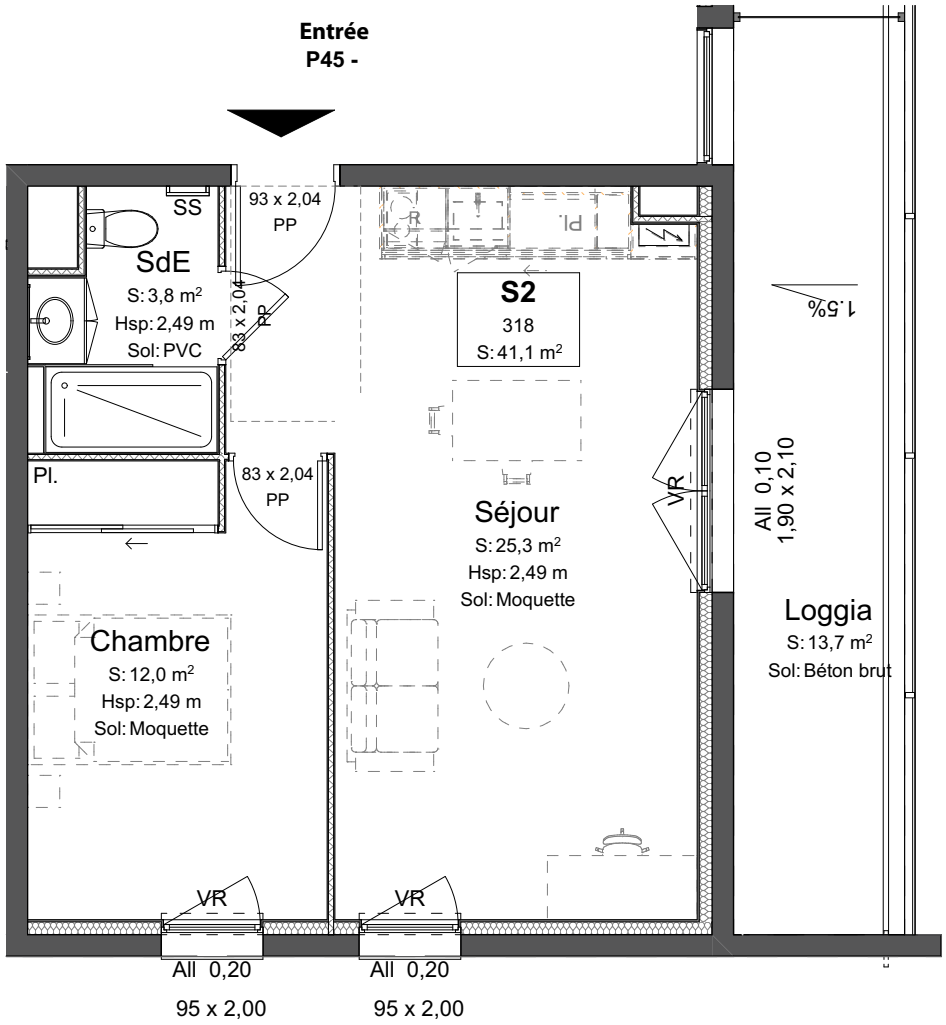
POITIERS - FUTUROSCOPE
Étudiants et jeunes actifs

Avancements

Livraison prévisionnelle
2e semestre 2027

Avancement VEFA

5 % Réservation
Mise à jour 2025-09-29





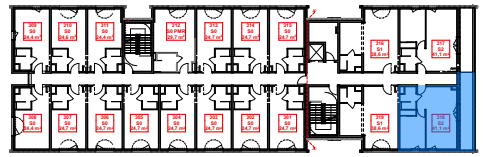
CAP WEST GROUPE



Résidence jeunes actifs & étudiants

Boulevard René Descartes
86360 CHASSENEUIL DU POITOU

PLAN DE PRE COMMERCIALISATION



P45 - D056

n° S2 318		
	SdE	3,8
	Chambre	12,0
	Séjour	25,3
		41,1 m²

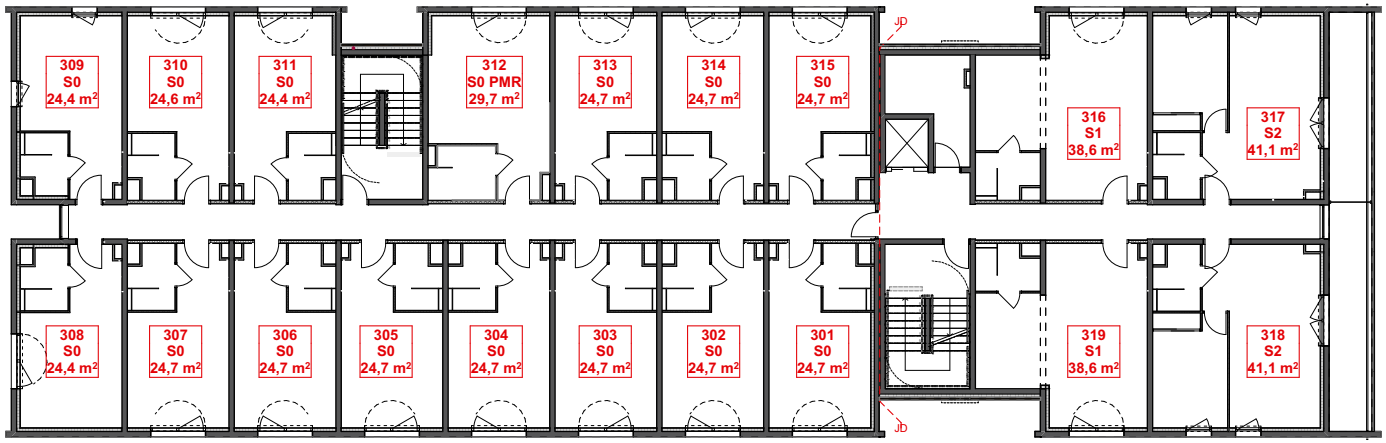
n° S2 318		
	Loggia	13,7
		13,7 m²

Echelle : 1:50

NOTA :
Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités administrative et / ou techniques de la réalisation en ce qui concerne notamment les dimensions libres. Les surfaces indiquées sont approximatives. Les pentes, dénivelés, talus, soutènements, enrochements etc... ne sont pas figurés. Les retombées, soffites, faux-plafonds, ainsi que l'emplacement des équipements ou la végétation ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au Décret du 23 mai 1997 (art. 111-2)

Architecte : espace 3 ARCHITECTURE

SEPTEMBRE 2025



N

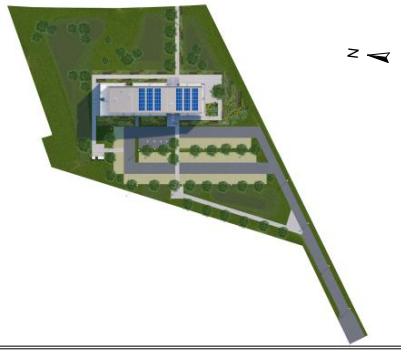
CAP WEST GROUPE



Résidence jeunes actifs & étudiants

Boulevard René Descartes
86360 CHASSENEUIL DU POITOU

PLAN DE PRE COMMERCIALISATION



- PLAN DU R+3

19 logements :

2 S2
2 S1
15 S0 dont 1 PMR

Echelle : 1:200

NOTA :
Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités administrative et / ou techniques de la réalisation en ce qui concerne notamment les dimensions libres. Les surfaces indiquées sont approximatives. Les pentes, dénivelés, talus, soutènements, enrochements etc... ne sont pas figurés. Les retombées, soffites, faux-plafonds, ainsi que l'emplacement des équipements ou la végétation ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au Décret du 23 mai 1997 (art. 111-2)

Architecte : espace 3 ARCHITECTURE

JUIN 2024